

Grille d'attribution des points obtenus au SST

SE1 : Evaluation pratique et orale

Session :

Nom et prénom du candidat :

Centre de formation :

La formation SST est assurée par un formateur SST à jour de son certificat. Ce formateur est garant des conditions de formation et de certification. Les compétences de l'élève seront évaluées à partir des grilles de certification INRS en vigueur destinées, soit à la formation initiale, soit au maintien et actualisation des compétences (MAC).

Pour être présenté à l'épreuve certificative du SST, l'élève doit répondre aux deux critères suivants :

- avoir validé toutes les compétences de formation issues du manuel de formateur en vigueur ;
- avoir réalisé ou décrit¹ l'**ensemble** des techniques gestuelles (guide des données techniques et des conduites à tenir en vigueur).

<input type="checkbox"/> Cas n°1 Le certificat de sauveteur secouriste du travail est acquis	À l'issue de la formation initiale.	<input type="checkbox"/> 5 points
	À l'issue de la formation MAC.	<input type="checkbox"/> 5 points
	À l'issue de la formation complémentaire pour les titulaires du PSC1 de moins de 36 mois au premier jour de la formation.	<input type="checkbox"/> 5 points
	Titulaire du certificat de SST daté de moins de 24 mois.	<input type="checkbox"/> 5 points
<i>Joindre une photocopie du certificat SST, ou de l'attestation de formation de PSC1 ou la grille de certification des compétences du SST complétée.</i>		
<input type="checkbox"/> Cas n°2 Le certificat de sauveteur secouriste du travail n'est pas acquis, remplir la grille de correspondance adaptée.	Élève, actif à l'ensemble de la formation initiale, non validé.	Grille 1
	Élève, actif à l'ensemble du MAC, non validé.	Grille 2
	Élève absent à toute ou partie de la formation initiale.	Grille 1 épreuve 2
	Élève n'ayant pas validé toutes les compétences en refusant de participer à l'apprentissage d'une technique ou à la mise en situation d'accident simulé.	Grille 1 épreuve 2
	Élève ayant refusé de suivre un MAC.	Grille 2 épreuve 2

1. Pour les élèves en situation de handicap reconnus auprès des services des examens du rectorat.

Retrouvez éducol sur



Ces grilles de correspondance permettent de transcrire les compétences acquises par le candidat, lors de la passation du certificat SST, en note pour l'épreuve SE1 du CCF de PSE.

Grille 1	FORMATION INITIALE OU COMPLEMENTAIRE DU PSC1 (PSC1 de moins de 3 ans)		
Épreuve 1	C2 <input type="checkbox"/> acquise	4 compétences acquises = 7 points	/ 07
	C3 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 4 points	
	C4 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 2 points	
	C5 <input type="checkbox"/> acquise	<2 compétences acquises = 0 point	
Épreuve 2	C1 <input type="checkbox"/> acquise	4 compétences acquises = 3 points	/ 03
	C6 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 2 points	
	C7 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 1 point	
	C8 <input type="checkbox"/> acquise	<2 compétences acquises = 0 point	
TOTAL / 10			/ 10
TOTAL / 05			/ 05

Grille 2	FORMATION MAC (certificat SST dont la date de validité est dépassée)		
Épreuve 1	C3 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 7 points	/ 07
	C4 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 4 points	
		1 compétence acquise = 2 points	
C5 <input type="checkbox"/> acquise	0 compétence acquise = 0 point		
Épreuve 2	C6 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 3 points	/ 03
	C7 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 2 points	
		1 compétence acquise = 1 point	
C8 <input type="checkbox"/> acquise	0 compétence acquise = 0 point		
TOTAL / 10			/ 10
TOTAL / 05			/ 05

Retrouvez éducol sur

